

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veillez svp inscrire les informations de l'enfant.



Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Autre \_\_\_\_\_

Âge \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Numéro d'assurance maladie \_\_\_\_\_ Exp \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Référé/e par \_\_\_\_\_

Nom et prénom de la mère \_\_\_\_\_

Nom et prénom du père \_\_\_\_\_

## COCHER LA OU LES DISCIPLINE(S) CHOISIE(S)

Pré ballet A \_\_\_\_\_ Pré ballet B \_\_\_\_\_

Pré ballet C \_\_\_\_\_ Combiné \_\_\_\_\_

Ballet classique \_\_\_\_\_ Jazz \_\_\_\_\_

Hip hop \_\_\_\_\_ Claquette \_\_\_\_\_

Perfectionnement (sur audition) \_\_\_\_\_ Troupe \_\_\_\_\_

Maman bébé danse \_\_\_\_\_ Jazz-Ballet entraî. adulte \_\_\_\_\_

Claquette Adulte \_\_\_\_\_ Ballet adulte \_\_\_\_\_

Hip hop adulte \_\_\_\_\_ Breaking \_\_\_\_\_

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le paiement de session sera fait : (voir le tableau des paiements)

mensuellement ou

1 versement le montant à la session ou

2 versements pour le montant à la session

Autorisation de prendre l'élève en photo/vidéo à des fins promotionnelles      oui      non

Avez-vous déjà fait de la danse ?      oui      non

Quel type ou genre ? \_\_\_\_\_ Combien de temps ? \_\_\_\_\_

Avez-vous des problèmes de santé ? \_\_\_\_\_

Enseignez-vous la danse ?      oui      non

Si oui, pour quel établissement ? \_\_\_\_\_

Êtes-vous inscrit dans une autre école de danse ?      oui      non

Si oui, laquelle ? \_\_\_\_\_

# CONTRAT D'ADHÉSION ET POLITIQUES GÉNÉRALES

## PAIEMENT

- Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'école de danse Julie Lemieux.
- Les frais d'inscription et session sont non remboursable.
- Les frais d'inscription peuvent être remboursés dans les 4 premières semaines pour les enfants de 3 à 6 ans.
- Les frais d'inscription sont payables à l'inscription.

### Les paiements à la session sont payables

**1<sup>ère</sup> session**, le premier versement doit se faire :

À l'inscription + dépôt de 50%

Pour les familles de 3 cours et plus, dépôt de 50% au plus tard le 20 septembre 2020

Deuxième versement au plus tard le 1 novembre 2020

**2<sup>e</sup> session**, le premier versement doit se faire :

10 janvier 2021 dépôt de 50%

Pour les familles de 3 cours et plus, dépôt de 50% au plus tard le 24 janvier 2021

Deuxième versement au plus tard le 14 mars 2021

- Un frais de 10% vous sera facturé pour tout retard de paiement après la date limite.
- Il vous est possible de donner à l'avance des chèques postdaté.
- Des frais de 10\$ seront facturés pour chaque chèque sans provision.
- Les paiements au mois sont payables dans la première semaine de chaque mois.

## ABSENCE LORS DES COURS

Les cours ne sont pas remboursables en raison de l'absence, volontaire ou involontaire.

## RÉDUCTIONS ET RABAIS

Pour bénéficier du rabais de 15 % de rabais, il faut vous inscrire à 3 cours/ semaine et plus. Le rabais sera aussi octroyé aux membres d'une même famille (sœur, parent) inscrit à 3 cours /semaine et plus. De plus votre mode de paiement doit être fait à la session et vous devez respecter le calendrier des paiements, (voir ci-haut).

## FERMETURE DE L'ÉCOLE DE DANSE POUR PLUS D'UNE SEMAINE

Dans la mesure où le gouvernement nous demanderait de fermer notre établissement pour une durée indéterminée, les cours se poursuivront sur l'application zoom. Vous recevrez un courriel avec les détails de connections et les cours seront donnés aux mêmes horaires des cours établis pour la saison 2020-2021.

## ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Uniquement les demandes de remboursement fondées sur des motifs d'annulation valable tels que maladie (avec certificat médical), déménagement dans une zone éloignée, seront acceptées par la direction de l'école de danse Julie Lemieux. Dans les cas énumérés ci -hauts, les cours déjà offerts à l'élève, ainsi que des frais d'administration de 25\$ seront déduit du remboursement.

## RÉPÉTITION ET SPECTACLE ANNUEL

La répétition générale (du jeudi et/ou vendredi avant le spectacle annuel) est obligatoire pour participer au spectacle annuel. Les parents sont responsables d'amener et de venir chercher leur(s) enfant(s) au Théâtre Desjardins le jour de la générale et lors du spectacle.

## IMPORTANT

L'acceptation de ce contrat signifie l'acceptation de tous les termes tels qu'ils vous sont présentés. Pour que l'inscription soit valide, le présent formulaire doit être signé par l'élève (18 ans et plus) ou d'un parent.

Inscrire votre nom en guise de signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Le formulaire doit être rempli et envoyé à l'adresse suivante : [ecolededansejulielemieux@outlook.com](mailto:ecolededansejulielemieux@outlook.com)